

Appel de proposition pour le colloque 2018 de la SQEP

Thème de la présentation : Liens à établir entre la révision et l'évaluation

Titre de la présentation : Révision des programmes de transport adapté et de la fonction de gestion du parc de l'équipement roulant du gouvernement du Québec.

En décembre 2016, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) s'est engagé dans une importante démarche de transformation organisationnelle dont l'un des chantiers visait l'amélioration de la gouvernance et le rehaussement de la performance. Pour sa première année, le plan de transformation organisationnel prévoyait la réalisation de deux mandats de révision de programme. Ces mandats concernaient d'une part les programmes de transport adapté et d'autre part la fonction de gestion du parc de matériel roulant du gouvernement du Québec.

Ces deux mandats de révision ont été confiés respectivement à la Direction de l'évaluation et de la révision des programmes (DERP) et au Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER). Dans ce dernier cas, la DERP avait pour rôle d'assister le CGER dans la conduite de ce mandat.

Actuellement, le Ministère a franchi une première étape dans cette révision en transmettant au Secrétariat du Conseil du trésor le diagnostic de rendement pour chacun des deux mandats.

L'objectif de la présentation est de relater l'expérience du MTMDET dans la démarche de révision de programmes. Bien que l'exercice ne soit pas encore terminé, il serait utile de partager avec la communauté des évaluateurs la façon dont la démarche a été conduite dans les deux mandats de révision et de faire ressortir les liens avec une évaluation. L'accent sera mis sur le contexte organisationnel dans lequel les deux mandats ont débuté d'autant plus que ceux-ci relèvent d'une démarche volontaire dans laquelle le Ministère s'est engagée.

Cette présentation permettra à la communauté d'évaluateurs de comprendre qu'au-delà d'une simple évaluation, la révision de programmes est un processus plus complexe qui requiert un appui de la haute direction et un certain degré d'implication de l'ensemble des unités concernées par l'exercice. Compte tenu des exigences de confidentialité de l'exercice, aucun résultat relatif aux travaux en cours ne sera présenté.